

## DESU Mise à niveau de soins premiers en ambulatoire

Code CPF :  
Code RNCP :



### MEDECINE



**DUREE :** 1 an

**DATE(s) :**

Du 01/10/2019 au 30/06/2020

**LIEU**

Campus Santé Marseille

**COÛT/TARIF (PAR AN) :**

8569 euros Net de taxe

Etablissement non soumis à la TVA

**ORGANISATION :**

2 Modules d'enseignement

Stage pratique

Module 1 : 22 demi-journées – Module

2 : 104 demi-journées pour un total de

441 heures. Les stages ambulatoires

sont évalués par les maîtres de stage (MSU) sur grille de validation.

**SUIVI ET EVALUATION :**

Écrit, rédaction et soutenance de mémoire. 1 session.

**SANCTION DE LA FORMATION :**

Diplôme universitaire

**PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION**

**OBJECTIF :**

Mise à niveau en vue de l'exercice de la Médecine Générale comme défini dans l'article L 4130-1 du code de la santé publique.

**PUBLIC CONCERNE :**

Médecins diplômés qualifiés ou ayant la spécialité en médecine générale, ayant exercé une activité non soignante ou une activité différente de la médecine générale, ceux ayant cessé une activité de médecine générale depuis plus de 3 ans, ceux reçus au concours hospitalier de médecine générale et souhaitant se réorienter vers la médecine générale ambulatoire, ceux faisant l'objet d'une procédure ordinaire pour «insuffisance professionnelle», Médecins étrangers ayant une équivalence de diplôme sans l'équivalence de compétences, Médecins étrangers dans le cadre de la Procédure d'Autorisation d'Exercice, Pour les médecins étrangers de l'UE : accord du CNOM

**THEMES ABORDES :**

Module 1 : Journal de bord encadré par un Maître de Stage des Universités (MSU) lors du stage ambulatoire en médecine générale + Phase de remédiation

Module 2 : Stages ambulatoires en médecine générale encadrés par des Maîtres de Stage des Universités (MSU) + Acquisition des compétences (11 familles de situation, référentiel métier)

**Moyens et méthodes pédagogiques :**

- Cours magistraux

**Responsable de la formation :**

Docteur Gaëtan GENTILE

**Profil des intervenants :**

Professeur des Universités - Praticien hospitalier et intervenants professionnels

**Renseignements et inscriptions**

**Téléphone :**

04 91 32 43 94

[gaetan.gentile@univ-amu.fr](mailto:gaetan.gentile@univ-amu.fr)

**Taux de satisfaction :** en cours

**Taux de réussite :** 100 %

**Taux d'insertion :** en cours

Le devis est établi par le service Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par une convention ou un contrat. Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap